



Besoin de conseils parts sci

Par **miss34**, le **24/06/2008** à **02:05**

Bonjour,
Ma mère et moi nous souhaitons acquérir un studio en Sci « pour que j'ai un pti quelque chose plus tard tous ça en autofinancement » le problème est le suivant
Nous voudrions que j'ai 90% et ma mère 10% des parts mais comme mes revenus sont insuffisant pour être crédible au niveau de la banque si j'ai 90% même si c'est moi qui rembourse la mensualité d'emprunt la banque bloque il faudrait que ma mère « qui as plus de garantie que moi » est 70% et moi 30% maximum pour que l'accord de la banque se fasse.
Comment peut-on faire une fois la SCI enregistré pour qu'au final les parts me reviennent en majoritaire et surtout à moindres coups ?
A savoir que c'est notre but première
Merci de votre attention